VLAN Spectacle
ÉDITION SERAING
05/04/2017 - Semaine 14 - Tél.: 04/246 71 00 - Service petites annonces 078/05 70 00
www.vlan-spectacle.be Cahier spécial
LG70396514/ES-B

laPetiteGazettedeSeraing

www.seraing.be

Avril 2017

Le mot du **Bourgmestre**

Deux mutations, deux référendums !

La transformation de Seraing se poursuit, quartier par quartier, et nos efforts se focalisent actuellement, entre autres, sur deux zones : Boncelles et ses problèmes de mobilité, et le Pairay, où la partie commerçante doit être redynamisée. Pour les deux, nous avons décidé de nous tourner vers les principaux concernés afin qu'ils puissent trancher ! Contrairement aux referendums réalisés dans certaines communes de la Province, il n'y aura pas ici de projet en particulier soutenu par la Ville : on présentera différentes options, qui pour nous sont toutes valables, et ce sont les personnes directement concernées qui se prononceront…

Boncelles a fait l'objet, il y a des années, d'une urbanisation galopante à laquelle j'ai souhaité mettre un frein. Désormais, les nouvelles constructions, dans les zones où bâtir est encore envisageable, doivent répondre à des canevas urbanistiques bien précis. Mais la conservation de cet esprit de village, de ce côté bucolique que présente Boncelles, c'est aussi éviter que certaines de ses rues ne se muent en routes à grand passage…

Il faut constater qu'aujourd'hui, bon nombre d'habitants de Seraing ont pris pour habitude de traverser Boncelles afin de se rendre dans les grandes surfaces. Le flot de voitures de transit est constant et détériore la qualité de vie des habitants. Pour y remédier, l'objectif est de pousser la circulation vers la Vecquée et la route du Condroz, itinéraire d'ailleurs plus court que celui emprunté en traversant Boncelles ! Mais avant toute chose, il faudra créer trois ronds-points pour atténuer la dangerosité des carrefours concernés.

Il y aura, pour Boncelles, 3 étapes :

- La 1ère étape consiste en la construction d'un rond-point, que j'ai pu présenter aux riverains à la fin de ce mois de mars. Ce giratoire fera le lien entre la sortie de nationale et l'entrée dans Boncelles, à l'angle de la rue de Tilff et de la rue Nicolas Fossoul. Les travaux vont débuter sous peu, et dureront un peu moins d'un an. Inévitablement, ils entraineront des embarras de circulation que notre police va tout faire pour amenuiser. Mais le résultat vaut la peine !
- La 2e étape concerne la création de 2 autres ronds-points, de part et d'autre de la nationale (côté «Colruyt» et côté «Kenworth»).
- Une fois ces travaux de sécurisation terminés, la dernière étape consistera en un changement de circulation dans une série de rues de Boncelles pour que ceux qui sont y transitent régulièrement sans y habiter perdent, avec la disparition de leur «itinéraire habituel», l'envie de traverser le quartier. L'objectif est de les voir prendre une nouvelle habitude, celle d'emprunter la nationale. Une fois la Mare aux Joncs passée, au lieu aller vers la rue de Fraigneux, les automobilistes prendront à droite sur la Vecquée, directement vers la route du Condroz. Pour ces modifications de la circulation, plusieurs scénarios sont sur la table et en temps voulu, nous les présenterons à la population, via un referendum, pour qu'elle choisisse l'option qui lui convient le mieux.

Au Pairay, nous avons planifié le dédoublement de la rue de la Baume, la création de nouveaux espaces de parking et la réimplantation d'une surface commerciale. Reste la question de savoir ce que deviendra la place du Pairay. Pour ce faire, 3 options seront présentées, par référendum, aux commerçants concernés.

- Le 1er scénario est de laisser la place telle quelle
- Le 2e scénario est de la rendre complètement piétonne. Les automobilistes devraient alors prendre à droite un peu avant le triangle de la place, via la rue parallèle à la rue de la Baume qui mènera à la nouvelle grande surface, puis vers la rue Chapuis.
- Le 3e scénario consiste à rendre piétonne une seule des deux voies qui entourent la place.

L'étude de mobilité, en cours de réalisation, permettra d'affiner les scénarios présentés à moyen terme aux commerçants.

Comme lorsqu'il s'est agi de dessiner le Master Plan, né de dizaines de rencontres avec les habitants, la mutation de Seraing se poursuit avec les principaux concernés ! Notre objectif est de **faire de tous les Sérésiens les acteurs de l'embellissement de leur ville**, et de rendre les habitants **fiers** de leur cité !

Je vous souhaite une excellente lecture,

Votre député-bourgmestre
Alain Mathot

Inauguration de la nouvelle Mairie de quartier d'Ougrée

Mairie de quartier

Depuis 2008, plusieurs mairies de quartier ont été créées dans le but de renforcer la relation de proximité de l'administration avec ses quartiers et ses citoyens les plus éloignés. Six mairies de quartier ont déjà été créées sur le territoire sérésien : Jemeppe Brossolette, Jemeppe Mabotte, Boncelles, Ougrée-Haut, Seraing Pairay et Seraing Verriers.

Le 18 mars dernier, une nouvelle mairie de quartier, située à Ougrée-Bas cette fois, a été inaugurée par le Bourgmestre, Alain Mathot, et l'Échevine de l'État Civil et de la Population, Sabine Roberty.

La nouvelle mairie se trouve dans une maison spacieuse remise en état via le programme «Primo», dotée d'un parking et située à l'angle entre la rue de l'Enseignement et la bretelle d'accès à la nationale 63 vers Boncelles. La population aura accès à toute une série de services de l'administration communale, mais également à une partie des services du C.P.A.S, puisque l'antenne sociale jusqu'alors établie à quelques dizaines de mètres de là, rue Ferdinand Nicolay, est désormais installée dans cette infrastructure. La présence d'autres institutions est favorisée afin d'offrir à tous, et particulièrement aux publics précarisés, l'accès à l'information sur les logements sociaux, les offres d'emploi, les formations qualifiantes, les activités du quartier, etc.

La nouvelle mairie de quartier est accessible depuis le 21 mars 2017, avec l'horaire provisoire suivant : le mardi, mercredi et jeudi de 9 à 11 heures.

Les documents et services rendus dans cette mairie sont : certificat de domicile, historique d'adresses, composition de ménage, certificat de nationalité, certificat de vie, copie certifiée conforme, légalisation de signature, copie d'actes d'État Civil, certificat de cohabitation légale, demande de changement d'adresse, déclaration de cohabitation légale, cessation de cohabitation légale, certificat de bonne conduite, vie et mœurs (délai 1 semaine), demande et retrait de cartes d'identité électroniques pour les citoyens belges, demande et retrait de cartes d'identité pour enfants de – de 12 ans belges, commande de nouveaux codes PIN et PUK, distribution et vente des sacs poubelle d'exception de 30l et 60l, ainsi que tout autre renseignement relatif aux services de la Ville de Seraing.

INFOS PRATIQUES :

Mairie de quartier d'Ougrée-Bas

Rue de l'Enseignement 33, à 4102 Seraing

mairie.ougree.bas@seraing.be

Tél/fax : 04/330.87.13

Heures d'ouverture au public :
mardi - mercredi – jeudi de 9 à 11 heures.

Le Bourgmestre et l'Échevine coupent le ruban symbolique, en présence d'autres Échevins et Conseillers communaux.

LG70396514

Opération « **Jeunes dans les quartiers** » 2017

Cet été encore, deux cents jeunes sérésiens auront la possibilité de travailler quinze jours pour la commune.

À l'initiative de M. Andrea Dell'Olivo, Échevin de la Prévention, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, et du Bourgmestre de Seraing, Alain Mathot, la Ville de Seraing sera amenée, prochainement, à procéder à l'engagement de deux cents étudiants dans le cadre de l'opération annuelle « Jeunes dans les quartiers », du 3 juillet au 25 août 2017.

Par quinzaine, ceux-ci assureront l'embellissement de leur quartier (menus travaux d'entretien de voiries et autres abords) ainsi que la réalisation de tâches légères au sein de divers services des Travaux.

Les étudiants effectueront leurs prestations suivant un régime horaire hebdomadaire de 30 heures selon les deux horaires suivants :

1) de 7 à 15 h, du lundi au jeudi, pour les prestations au service des Travaux,

2) de 8 à 14 h 30, du lundi au vendredi, pour les prestations dans les quartiers.

Les jeunes qui seraient intéressés par cet emploi sont priés de renvoyer pour le vendredi 28 avril 2017 au plus tard, par courrier, le dossier de candidature complet à l'adresse suivante :

Monsieur le Bourgmestre
Service de prévention
De et à
4100 SERAING

Les candidats devront être domiciliés à Seraing, âgés de seize ans au moins au moment de l'engagement et toujours aux études.

Ils devront fournir, lors de cet envoi, le formulaire d'inscription complété, une attestation de fréquentation scolaire, une copie recto-verso de la carte d'identité et un extrait de casier judiciaire – type 2.

Par ailleurs, si le candidat devait être engagé par le Collège communal, il lui sera également demandé de fournir l'attestation Student@work mentionnant le nombre de jours qu'il reste à prester en qualité d'étudiant (vous la trouverez sur le site : www.mysocialsecurity.be/student/, votre carte d'identité et votre code PIN seront nécessaires pour cette formalité). Il est donc déjà important, le cas échéant, de vous assurer d'être en possession d'une carte d'identité en cours de validité ainsi que du code PIN y afférent.

Pour toute information complémentaire, nous vous prions de vous adresser à la Service de prévention (tél. : 04/330.11.42) – formulaire d'inscription à télécharger sur www.seraing.be.

Échevinat
de la Prévention,
de la Citoyenneté
et de la Jeunesse

Andrea Dell'Olivo

Rue G. Bruno, 191
4100 Seraing

Secrétariat & RDV:
04/330.11.57

Présentation du **service VIF**

Le service VIF existe depuis 2002 à la Ville de Seraing et s'adresse tant aux particuliers, qu'aux professionnels. Différentes missions s'articulent au sein de ce service dans un but de prévention des violences conjugales et intrafamiliales (toutes formes de violences : psychologiques, physiques, économiques…).

Cette prévention s'articule autour de trois axes :

LA MÉDIATION

La médiation est un processus volontaire de règlement de conflit, elle peut dégager un accord pour dénouer un différend. Elle permet de clarifier les points d'entente et de difficulté et aide les parties à imaginer des solutions concrètes, adaptées à chaque famille ou couple, avec l'aide d'une professionnelle neutre dans un cadre confidentiel.

LA PRÉVENTION

La sensibilisation et la prévention des violences se fait grâce à des partenariats dans différents projets et campagnes de la Ville de Seraing ou de la Province de Liège. Parmi ces partenariats/campagnes, citons :

- La campagne du «Ruban Blanc» : sensibilisation dans les écoles, la Régie des quartiers asbl, au sein du personnel de la Ville de Seraing…
- «Femmes en état de Guerre» au Centre Culturel de Seraing, en partenariat avec différents services concernés par cette problématique.
- Animations diverses et gestion d'ateliers de sensibilisation à la problématique des violences, s'adressant à tous publics, professionnels ou non, enfants, adultes, écoles, etc.

LA RÉFLEXION

Pour atteindre les objectifs à travers les missions, il est nécessaire d'envisager la problématique de la violence sous un angle pluridisciplinaire et pluri-institutionnel. L'idée étant de mettre en commun et de valoriser les expériences, atouts et spécificités de chacun en échangeant sur les pratiques respectives, où différents concepts sont abordés.

Pour ce faire, un groupe de concertation baptisé «Empreinte» réunit plusieurs partenaires, chaque mois, autour d'une thématique ou d'une situation particulière vécue par un des membres de la concertation. Les partenaires du service VIF dans cette structure de concertation sont : Praxis asbl, Seraing 5, l'ONE, le CAL, RAS, le CIAJ-AMO asbl, l'ISF de Flémalle, le Centre de Guidance de Jemeppe, la maison médicale BVS/IGL, Vie Féminine, les maisons de quartier, l'école des Trixhes…

Différents évènements émanent de cette structure, dont la célébration de ses 10 ans d'existence en juin 2015, au Centre Culturel de Seraing. À cette occasion, la structure avait mis sur pied, à l'aide du metteur en scène Luc Jaminet, une pièce de théâtre invisible simulant une séance de thérapie familiale avec un psychologue, suivie d'un débat.

Ce service est gratuit.

Personne de contact : Véronique Lenoble (médiatrice) - 0470/18.24.66

Avenue du Centenaire, 400, 2e étage à 4102 Ougrée

Échevinat des Affaires
et de l'Économie Sociales,
de la Santé et de la Famille,
de l'Égalité des chances,
lutte contre le racisme
et Égalité hommes-femmes

Francis BEKAERT
Président du C.P.A.S.,

Avenue du Centenaire, 400
4102 Ougrée

Secrétariat & RDV :
04/385.91.70
Francis.bekaert@seraing-cpas.be

Au programme :

- Test de glycémie
- Calcul du BMI
- Informations sur les antioxydants
- Sculpture de ballons
- **9h-11h :**
  Prévention à la sécurité routière pour les enfants avec Trotti-Tour et l'asbl APPER Wallonie (sous réserve d'une météo clémente)

- **Présentation de la valisette santé du CHBA par Pierre Rorive.**
- **10h45 :**
  Balade santé des FPS d'Ougrée (6km, 3 euros)

  Mini-conférence de Daniel GRAMME sur les antioxydants
- **Boutique Santé**

4ème édition

des petits-déjeuners Famille & Santé

Venez déguster un petit-déjeuner traditionnel ou sans gluten*

le dimanche 23 avril 2017, de 8h à 10h00

Salle des fêtes du CPAS
(Avenue du Centenaire, 400 à 4102 Ougrée)

Thème 2017 :
« Comment bien manger pour débuter sa journée ? Faites le plein d'antioxydants !»

Une initiative de **Monsieur Francis Bekaert**, Président du CPAS en charge des Affaires et de l'Economie Sociale de la Santé et de la Famille, de l'Egalité des chances, de la lutte contre le racisme, de l'égalité hommes-femmes et de **Madame Sabine Roberty,** Echevin de l'Etat civil et de la Population, en étroite collaboration avec le CHBA, la CSD, Solidaris, OLiSSa

Réservation obligatoire,
avant le 14 avril 2017
par téléphone ou mail :

- **04 385 91 66**
- **04 385 91 53**

seraing.ville.sante@gmail.com

(*) exclusivement sous réservation

Réservation effective après paiement sur le numéro de compte suivant :
BE17 0013 5744 9221

Prix : GRATUIT avant 4 ans
1€ de 4 à 12 ans
3€ à partir de 12 ans

La **berce du Caucase**, un véritable fléau !

Une plante invasive est une espèce non indigène qui, introduite accidentellement ou volontairement dans un milieu autre que le sien, va coloniser celui-ci, au point de nuire aux espèces endémiques présentes, voire de créer des problèmes de sécurité publique.

C'est le cas de la berce du Caucase, de plus en plus répandue dans nos régions. En dépit de ses qualités esthétiques, cette plante géante peut occasionner de sévères brûlures. Des dizaines de personnes en sont victimes chaque année en Wallonie.

Ces populations denses étouffent les autres espèces végétales et provoquent un appauvrissement important de la flore indigène. L'espèce est classée sur la liste noire des espèces exotiques envahissantes de Belgique.

BERCE DU CAUCASE
(HERACLEUM MANTEGAZZIANUM)

Caractéristiques:

- À ne pas confondre avec la berce commune!
- *Hauteur:* 2 à 4 mètres (2 mètres pour la berce commune)
- *Ombelle:* plus de 50 rayons (30 pour la berce commune)
- *Feuilles:* découpées et aspect brillant (feuilles plus arrondies et aspect mat pour la berce commune)

Moyen d'éradication:

Sectionner sa racine à 15-20 cm en dessous de la surface du sol («la coupe sous le collet»), à l'aide d'une houe ou d'une bêche à bord tranchant. Puis la mettre en tas ou la détruire.

Période d'éradication:

En mai ou en juin (avant la production de graines sur la plante)

Répéter l'opération trois ou quatre semaines plus tard et plusieurs années consécutives.

Précaution:

ATTENTION, sa sève est photosensibilisante, et provoque de graves brûlures. Il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité, gants et vêtements imperméables, et de nettoyer les outils utilisés à grandes eaux.

En tant que citoyen, il est donc important que vous surveilliez vos jardins et abords de terrain et preniez les mesures nécessaires en cas de détection de ce type d'individu, tout en prévenant l'administration communale (Service des Travaux au 04/330.86.94).

Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons de consulter les documents suivants:

- Circulaire du 30 mai 2013 relative aux plantes exotiques envahissantes

- www.alterias.be

- http://biodiversite.wallonie.be

Une **BD pour sensibiliser les jeunes** à la problématique des **déchets**

L'an dernier, Intradel a été mandatée par la Ville de Seraing pour mener une action de prévention des déchets auprès de tous les élèves du niveau primaire de son territoire, tous réseaux confondus.

Cette action consistait à créer et distribuer une bande dessinée axée sur la prévention des déchets.

La BD, intitulée Le Professeur ZD - Z.D. Comme Zéro Déchet ! , fait appel à l'humour pour mieux toucher les jeunes. Elle a pour objectif de les sensibiliser à l'importance de réduire les déchets et d'améliorer leur cadre de vie. C'est le fruit d'un travail mené par le département prévention des déchets d'Intradel et de deux artistes liégeois bien connus, Olivier Saive et Denis Lapière.

Ainsi, presque 6.000 ouvrages ont été distribués aux élèves. Pour les « grands enfants », un exemplaire est disponible à la consultation dans chaque bibliothèque de la Ville de Seraing. Une manière ludique d'apprendre comment trier, et mieux consommer !

Prix de l'Environnement de la Province de Liège 2017

Province de Liège
Infrastructures

PLAN CLIMAT de la Province de Liège
Prix de l'environnement

La Province de Liège organise son deuxième *« Prix de l'Environnement »*, qui s'inscrit dans le cadre du Plan Climat. Par cette action, elle essaye de sensibiliser l'ensemble des acteurs de notre société à leur impact sur le climat.

L'objectif est de promouvoir et de valoriser des initiatives menées par des associations, des citoyens, des établissements scolaires et/ou des étudiants ainsi que des entreprises menant à bien un projet original intégrant les valeurs environnementales se situant sur le territoire de la province de Liège.

Un jury d'experts en Environnement se réunira et délibérera sur le ou les projets les plus originaux et les plus transposables pour tous. Le projet le plus prometteur se verra récompensé par un montant 1.500 € par catégorie.

Envie de participer ? Rien de plus simple : il vous suffit de remplir le formulaire de candidature que vous trouverez sur le site www.provincedeliege.be et de l'envoyer par courriel à l'adresse stp.direction@provincedeliege.be entre le 1er mars et 20 avril 2017 au plus tard.

Pour plus d'information, contacter le Service Développement durable au 04 230 48 30 ou par courriel : stp.direction@provincedeliege.be

Formation à l'éco-conduite pour les chauffeurs de la Ville de Seraing

DEVELOPPEMENT DURABLE
Ville de Seraing

La Commission pour les Générations d'Avenir est notamment chargée de l'incitation de mesures de préservation de l'environnement, comme la réduction de la pollution, dans le cadre de l'Agenda 21 (plan d'action adopté au «sommet de la terre» à Rio, en 1992, qui formule un grand nombre de recommandations en matière de développement durable).

Le but de la formation à l'éco-conduite est de faire adopter aux chauffeurs une conduite responsable en diminuant la consommation et donc la pollution.

La formation comprend un volet de sensibilisation aux enjeux environnementaux, des conseils théoriques (poids du chargement, préparation de l'itinéraire, anticipation dans la circulation et la décélération, vitesse, sélection du bon rapport, pression des pneus...) et un volet pratique sur le véhicule utilisé. Ces formations ont eu lieu les 7, 8 et 9 mars derniers pour les chauffeurs de la Ville de Seraing.

Seraing, Ville Propre

Après le succès des éditions précédentes, la Ville de Seraing, à l'initiative de Julie Geldof, Échevine de la Propreté, organise à nouveau l'opération *«Seraing, Ville propre»*. Celle-ci, qui aura lieu le samedi 22 avril prochain sur l'ensemble du territoire, vise à mobiliser le plus grand nombre de concitoyens afin de les conscientiser au problème de la lutte contre les dépôts clandestins et les invite à contribuer à l'amélioration de leur environnement. Elle s'adresse aux clubs sportifs, associations culturelles, écoles, comités de quartier ou tout groupe de citoyens qui souhaitent participer. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre lors de cet événement!

«SERAING, VILLE PROPRE»

ON S'ENGAGE ! ET VOUS ?

Julie GELDOF

Échevine de la Propreté, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Optimisation de la Ville de SERAING, vous invite à une grande action citoyenne, où chacun peut s'engager pour quelques heures à nettoyer son quartier.

Pour qui?

Les citoyens, les comités de quartier, les clubs sportifs, les associations, les écoles…

Où?

Dans votre quartier et aux alentours

Quand?

Le samedi 22 avril 2017

Comment?

Il suffit de vous inscrire, pour le 18 avril au plus tard, en complétant le formulaire disponible à l'accueil de votre mairie de quartier, de la Cité administrative ou encore sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: http://www.seraing.be/villepropre.

Vous souhaitez plus d'informations?

Vous pouvez composer le 04/330.86.47 ou le 04/330.86.07.

Échevinat de la Propreté,
de l'Environnement,
du Développement durable
et de l'Optimisation

Julie Geldof
Rue Giordano Bruno, 191
4100 SERAING

Secrétariat et RDV :
04/330.86.07

Exposition du caricaturiste **Jacques Sondron**

Jacques Sondron, entouré du Bourgmestre, Alain Mathot, de l'Échevin de la Culture, Eric Vanbrabant, des Conseillers communaux, Carine Zanella et Robert Mayeresse, et d'agents du service des Bibliothèques.

Le vernissage de l'exposition « Sondron s'explose » avait lieu, ce lundi 6 mars, à la Bibliothèque du Jardin Perdu, en présence du Bourgmestre, Alain Mathot, et de l'Échevin de la Culture, Eric Vanbrabant, à l'initiative de cette exposition.

Jacques Sondron est un dessinateur et caricaturiste belge né à Huy en 1963. Il obtient son graduat dans la section « Arts plastiques » de l'Institut Saint-Luc à Liège en 1987. Il commence alors à travailler dans la bande-dessinée et la publicité, avant de bifurquer vers le dessin de presse et d'actualité. Depuis 1997, ses dessins sont publiés chaque jour dans les journaux du groupe «L'Avenir», il a été publié durant deux ans dans le « Soir Illustré », avant de travailler pour le « Journal du Mardi » en 1999.

En pleine caricature de la Députée Wallonne, Déborah Géradon.

Jacques Sondron a également collaboré avec divers magazines, entreprises, pouvoirs publics, a reçu différents prix et plusieurs recueils de ses dessins ont été publiés.

Sous l'œil conquis du public, Jacques Sondron a partagé des anecdotes pour ensuite se livrer à une séance de dédicaces d'albums : l'occasion de caricaturer les personnes présentes… Un moment fort sympathique mêlant humour et autodérision !

L'exposition « Sondron s'explose » s'est tenue à la Bibliothèque du Jardin Perdu, du 6 au 31 mars dernier.

Échevinat de la Culture
et des Sports

Eric Vanbrabant
Cité administrative
5ème étage
Place Kuborn, 5
4100 Seraing
Secrétariat & RDV :
04/330.84.29

Échevinat
de la Gestion financière
et des Marchés publics

Philippe Grosjean
Cité administrative
Place Kuborn, 5
2ème étage
4100 SERAING
Secrétariat et RDV :
04/330.85.69

Déstockage au Syndicat d'Initiative de Seraing

Plusieurs numéros de la revue « Passerelle » (1999-2000) publiée par « Mémoire populaire de Seraing » sont à vendre à petits prix au Syndicat d'initiative de Seraing. Il s'agit de souvenirs d'habitants et de la documentation sur les années 1930-1960 : les loisirs, les jeux d'enfants, les écoles, le F.C. Seraing, les transports en commun, les quartiers disparus… Un numéro : 1€ et trois numéros : 2€